



## Un habitant de la MEL sur cinq vit au sein d'un quartier prioritaire

**A**u sein de la Métropole européenne de Lille, 207 000 personnes vivent dans un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) en 2013. Cela représente 19 % de la population de la métropole, soit le taux le plus important parmi les métropoles de province. La MEL se distingue par la faible densité d'habitat au sein des QPV, liée à la structure de l'habitat, ainsi que par la présence de deux QPV massivement peuplés et très étendus. Les faibles revenus des habitants des QPV sont la conséquence de difficultés d'accès à l'emploi et à l'éducation. La situation sur le marché de l'emploi dans les QPV est corrélée aux difficultés de l'ensemble de la métropole. La population des QPV de la MEL est particulièrement jeune et de nombreux ménages ont des revenus composés uniquement de prestations sociales. L'effet de genre est très présent dans les QPV : les femmes accèdent moins à l'emploi et poursuivent moins leur scolarité au-delà de 16 ans.

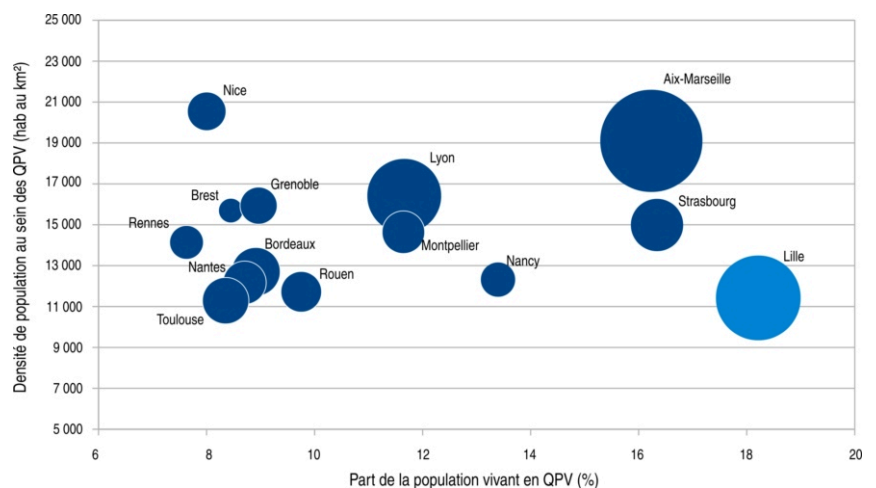
Yohan Baillieux, Virginie Gamblin (Insee), Mathieu Bonal (Adulm)

Avec 207 000 habitants, la Métropole européenne de Lille (MEL) est la deuxième métropole de province pour le nombre d'habitants vivant au sein d'un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV). Elle se classe ainsi derrière Aix-Marseille et devant Lyon (respectivement 302 000 et 157 000 habitants). À l'autre extrémité, la métropole de Rennes ne compte que 17 500 habitants au sein de ces quartiers.

Les habitants des QPV représentent 19 % de la population de la MEL, soit un habitant sur cinq (*figure 1*). Cette part est la plus importante parmi les métropoles définies par la loi de Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (Maptam) du 27 janvier 2014, hors métropole du Grand Paris. À titre de comparaison, elle est inférieure à 12 % dans la métropole de Lyon et atteint seulement 8 % à Toulouse.

### 1 Dans la métropole lilloise, une part importante d'habitants dans les QPV, pour une faible densité

Part de la population vivant en QPV au sein de la métropole et densité d'habitants au km<sup>2</sup> au sein des QPV



Note : les ronds sont proportionnels à la population vivant dans les QPV.

Source : Insee, recensement de la population 2013.

## La prégnance de l'habitat individuel

Si une part importante de la population de la MEL vit dans un QPV, la densité de population est plus faible dans les QPV de la MEL que dans ceux des autres métropoles : elle est de 11 400 habitants au km<sup>2</sup>, contre 19 000 habitants au km<sup>2</sup> pour Aix-Marseille (*figure 1*).

Cette spécificité est à mettre en lien avec la structure du parc de logements du territoire de la MEL : certains quartiers sont constitués principalement de logements individuels, avec la présence de maisons de ville ouvrières, héritage du passé industriel du territoire. Les quartiers prioritaires de Pont-Rompu et de Phalempins à Tourcoing, par exemple, présentent plus de 80 % de logements individuels. Des grands ensembles ont été construits, mais dans une proportion plus faible que dans les autres métropoles. C'est le cas dans les villes de Mons-en-Baroeul (quartier du Nouveau Mons) et de Roubaix (quartier Pile-Trois ponts) par exemple. Ainsi, les quartiers prioritaires de la MEL comptent une plus faible représentation de grands logements collectifs : seulement 35 % des adresses comptent 20 logements ou plus, contre plus de 65 % dans les quartiers de Grenoble.

Au sein des QPV de la MEL, les grands logements (cinq pièces ou plus) et les petits logements (une à deux pièces) sont relativement plus présents que dans les autres QPV. Les grands logements y représentent en effet un quart des lieux d'habitations, contre à peine 9 % dans les quartiers d'Aix-Marseille et 6 % dans ceux de Nice. Cette présence accrue de grands logements est à mettre en lien avec une part plus élevée de grands ménages (six personnes ou plus) non seulement au sein des quartiers prioritaires mais également dans le reste de la MEL. Toutefois, l'existence spécifique de petits logements peut illustrer un sous-dimensionnement de la taille des logements par rapport aux ménages dans une partie du parc social et privé. Le logement social de petite taille est ainsi surreprésenté dans le quartier de la Concorde à Lille ou dans le quartier de l'Épeule à Roubaix. Dans le secteur privé, la présence de maisons de courée de deux pièces est également importante. Ces éléments peuvent laisser présager un phénomène de suroccupation des logements compte tenu de la taille des ménages.

## 60 % des habitants des QPV dans deux quartiers peuplés et étendus

La spécificité de la géographie prioritaire de la politique de la ville au sein de la MEL réside dans sa polarisation autour de deux territoires massivement peuplés, le versant Nord-Est et l'arc Sud de Lille. Ils sont chacun constitués d'un « quartier prioritaire » parmi les plus peuplés de France métropolitaine : le quartier intercommunal Roubaix-Tourcoing (près de 70 000 habitants), et celui de Lille Sud (48 000 habitants). Ces deux quartiers réunissent à eux seuls près de 60 % des habitants des QPV de la MEL. Au niveau national, ils sont les troisième et quatrième QPV en termes d'habitants. Seuls deux quartiers d'Aubervilliers (Franc Moisin – Cosmonautes – Christino Garcia – Landy, 115 000 habitants) et de Marseille (Centre Ville – Canet Arnavaux – Jean Jaurès, 97 000 habitants) sont plus peuplés.

La concentration des populations dans de grands secteurs en politique de la ville, parfois continus, est une spécificité de la métropole lilloise. En effet, près de huit personnes sur dix vivent dans un QPV de plus de 5 000 habitants (*figure 2*) contre environ trois sur dix à Bordeaux. Néanmoins, la moyenne de 8 000 habitants par quartier masque des disparités de taille

au sein de la MEL. Sur les 26 QPV, 10 d'entre eux comptent moins de 2 000 habitants. Les deux plus petits quartiers, Bizet-Briquetterie à Armentières et Pacot-Vandracq à Lambersart, comptent à peine 1 200 habitants.

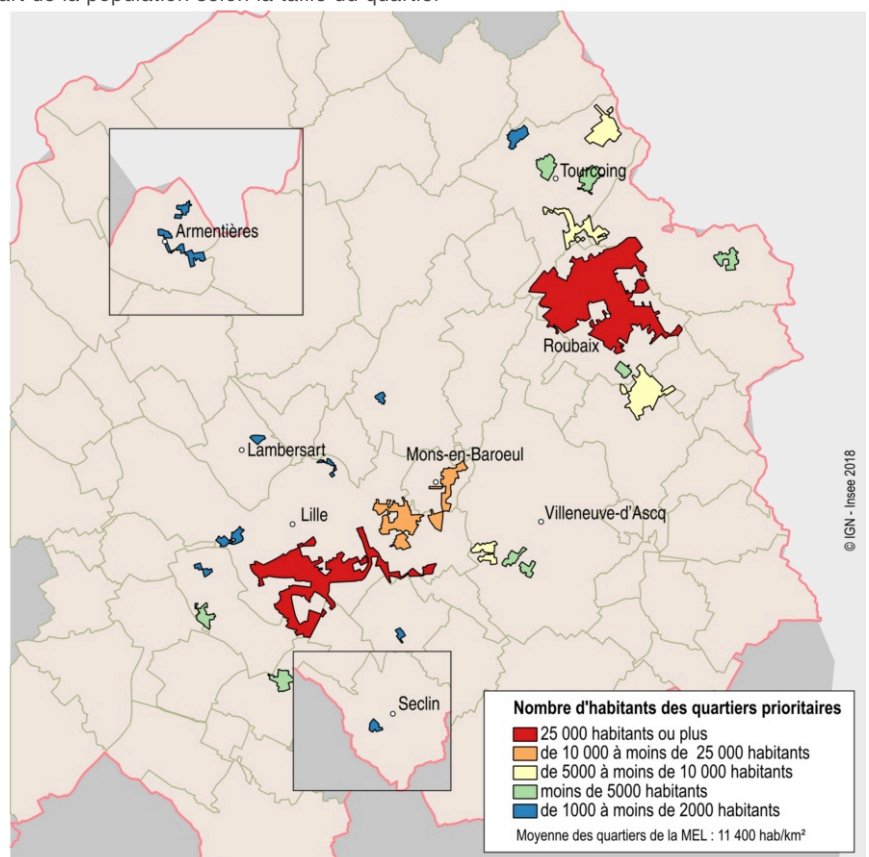
La physionomie des quartiers prioritaires, la structure de l'habitat, le poids des quartiers dans leur métropole respective impliquent que la politique publique en faveur de la cohésion sociale doit pouvoir s'adapter aux spécificités des territoires. À cette hétérogénéité physique et démographique des quartiers s'ajoutent des caractéristiques socio-économiques assez défavorables au sein de la MEL.

## Une population davantage exposée à l'inactivité et à la précarité sur le marché du travail

Définis selon un critère de revenu par habitant, les QPV accueillent une population peu aisée. En moyenne, le revenu disponible médian dans les QPV de la MEL représente 70 % du revenu médian de cette métropole. L'écart entre les moins et les plus favorisés est faible. Ainsi, dans les quartiers les moins favorisés (la Bourgogne à Tourcoing, Roubaix, La Mouchonnière à Seclin), la moitié des habitants disposent de moins de

### 2 Huit habitants des QPV de la MEL sur dix vivent dans un quartier de plus de 5 000 habitants

Part de la population selon la taille du quartier



Source : . Insee, recensement de la population 2013.

12 500 euros par an par unité de consommation, soit moins de 65 % du revenu médian de la MEL. Pour les quartiers où le revenu disponible médian est le plus élevé, il ne représente que 75 % : c'est le cas dans les quartiers Phalempins à Tourcoing, Centralité de Beaulieu à Wattrelos ou dans le Secteur Nord-Est à Lille. Dans les autres métropoles, l'écart de revenu disponible médian entre les QPV et le reste des métropoles est cependant plus élevé : il est ainsi de 65 % à Aix-Marseille et Lyon, et 62 % à Strasbourg. En effet, la MEL se distingue par un revenu médian plus faible que celui des autres métropoles. Il atteint 19 200 euros contre 19 900 à Aix-Marseille ou 21 100 euros à Bordeaux.

Les faibles revenus sont la conséquence des difficultés d'accès à l'emploi. Certaines de ces difficultés sont plus prégnantes au sein de la MEL que dans les autres métropoles. Au sein des quartiers prioritaires de la MEL, 44,8 % des actifs occupent un emploi (figure 3). Ce taux, proche de celui observé dans les QPV de Strasbourg, est supérieur de 3,3 points à celui observé à Aix-Marseille. Il est néanmoins inférieur à celui de la plupart des autres métropoles : c'est par exemple 4 points de moins que dans la métropole lyonnaise. La situation au sein des quartiers prioritaires de la MEL est à rapprocher de celle de l'ensemble de la métropole. Hors QPV, le niveau d'emploi y est en effet l'un des plus faibles, à peine plus élevé que celui observé à Aix-Marseille (figure 4). Au sein de ces deux métropoles, environ 62 % des personnes occupent un emploi, soit 3 points de moins qu'à Lyon. Les difficultés rencontrées sur le marché du travail dans les QPV sont corrélées à celles constatées sur l'ensemble de la métropole lilloise.

De plus, le décrochage entre les quartiers de la MEL et le reste de la métropole est plus important en ce qui concerne les emplois précaires. En effet, 23,3 % des actifs occupés des QPV de la MEL et de Strasbourg ont un emploi précaire (de type CDD, contrat d'apprentissage ou d'intérim). C'est trois points de plus qu'à Aix-Marseille, Bordeaux et Toulouse. En revanche, les emplois précaires sont relativement moins nombreux au sein de la MEL hors QPV que dans les autres métropoles : ils représentent 12,6 % des emplois, soit le taux le plus faible après Aix-Marseille (12,2 %). L'écart entre les QPV de la MEL et le reste de la métropole est ainsi le plus élevé des métropoles et atteint 10,7 points.

La problématique liée à l'insertion des jeunes sur le marché du travail est plus présente au sein des QPV de la MEL. En

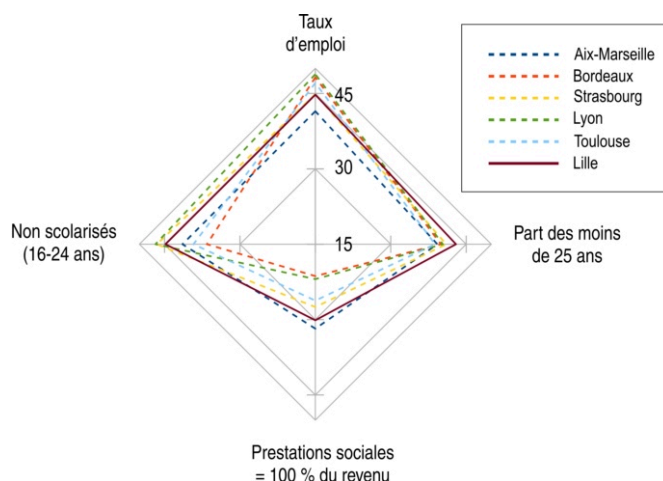
effet, les moins de 25 ans représentent 16,4 % des demandeurs d'emploi, soit le taux le plus élevé des six métropoles. À Aix-Marseille, il atteint 14,6 % : la population des quartiers est plus âgée, les enjeux liés aux demandeurs d'emploi portent davantage sur les seniors. Toutefois, l'insertion des jeunes sur le marché du travail ne concerne pas uniquement les habitants des quartiers prioritaires de la MEL : les moins de 25 ans sont également très présents parmi les demandeurs d'emploi du reste de la métropole. Cela peut s'expliquer d'une part par la jeunesse de la population, d'autre part par une plus faible scolarisation des 16-24 ans, à la fois au sein des quartiers prioritaires, mais aussi dans le reste de la métropole. En effet, dans les quartiers de la MEL, 55,2 % des 16-24 ans sont scolarisés, soit 8,2 points de moins qu'à Bordeaux et 3,5 points de moins qu'à Aix-Marseille.

## Une population jeune et un rôle majeur des prestations sociales

Les situations de recherche d'emploi ou de précarité professionnelle, particulièrement fréquentes dans les quartiers de la MEL, impliquent de faibles revenus d'activité. De même, certaines populations particulièrement confrontées à la pauvreté sont très présentes au sein des QPV : les familles monoparentales, les familles nombreuses et les jeunes. Les QPV de la MEL se distinguent en effet sur ce dernier point : on y compte en effet 27 jeunes de moins de 20 ans pour 10 personnes de 60 ans ou plus. Dans les quartiers de Marseille et de Toulouse, où la population de 60 ans ou plus est plus présente, ce ratio est de 18 jeunes de moins de 20 ans pour 10 personnes de 60 ans ou plus. Ces populations étant particulièrement fragiles sur le plan financier, les prestations sociales constituent une part importante de leurs revenus disponibles. Dans les

### 3 Dans les QPV de la MEL, une population jeune et exposée aux difficultés sur le marché du travail

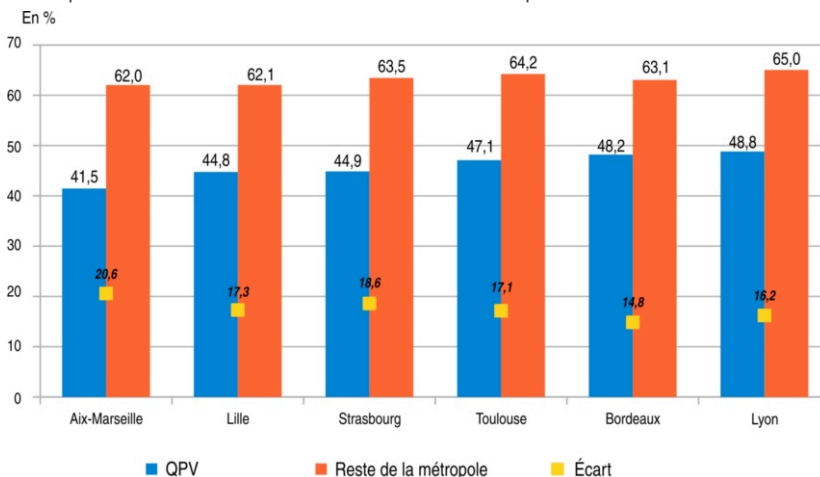
Comparaison QPV des métropoles selon quatre indicateurs



Source : Insee, estimations démographiques 2010 ; Caf, bénéficiaires des prestations légales 2015, Pôle emploi, demandeurs d'emploi en fin de mois 2015.

### 4 Un taux d'emploi faible dans les QPV de la MEL, à l'image du reste de la métropole

Taux d'emploi dans les QPV et dans le reste de la métropole



Source : Insee, estimations démographiques 2010.

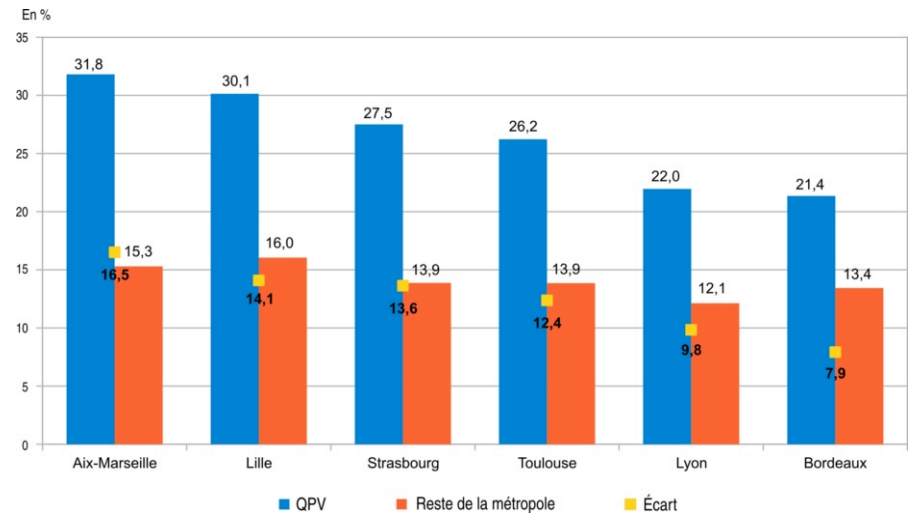
quartiers de la MEL, 30,1 % des allocataires des Caisses d'allocations familiales (Caf) ont comme seul revenu des prestations sociales (RSA, AAH...), soit le deuxième taux le plus élevé après les quartiers prioritaires d'Aix-Marseille (31,8 %). Dans le QPV de Roubaix, le plus peuplé de la MEL, et celui de la Bourgogne à Tourcoing, plus de 35 % des allocataires Caf ont un revenu constitué à 100 % de prestations sociales. Cette part n'atteint que 21 % dans les QPV de Bordeaux. À l'instar des autres métropoles, cette part est deux fois plus forte dans les QPV que dans le reste de la métropole (figure 5).

### Des difficultés spécifiques pour les femmes

Au sein des QPV de la MEL, le taux d'emploi des femmes est particulièrement faible : 40 % des femmes occupent un emploi. Cette part est similaire à Strasbourg, plus faible à Aix-Marseille (- 4 points), plus élevée à Lyon, Toulouse et Bordeaux (respectivement + 2, + 2,3 et + 2,7 points). Les freins empêchant l'accès à l'emploi, tels que la charge d'une famille nombreuse ou le statut de parent isolé sont en effet exacerbés. Comme à Strasbourg, la situation des femmes sur le marché du travail y est d'autant plus fragile que, lorsqu'elles occupent un poste, celui-ci est plus souvent un emploi précaire que dans les quartiers prioritaires des autres métropoles.

## 5 Trois ménages sur dix des QPV de la MEL ont des revenus composés à 100 % de prestations sociales

Part des ménages dont les prestations sociales représentent 100 % du revenu, dans les QPV et dans le reste de la métropole



Source : CAF, bénéficiaires des prestations légales 2015.

Ce constat est à mettre en lien avec le taux de scolarisation relativement faible chez les filles âgées de 16 à 24 ans et habitant les QPV de l'une de ces deux métropoles. Il est de 55 % dans les QPV de Lille, Lyon et Strasbourg, alors qu'il est supérieur à 60 % à Toulouse et Aix-Marseille, et atteint 66 % à Bordeaux. ■

## Définitions

Les périmètres des **quartiers de la politique de la ville** (dénommés ici QPV) sont fixés par le décret n° 2014-1750 du 30 décembre 2014 pour la métropole.

Le périmètre d'étude est celui des métropoles définies par la loi Maptam du 27 janvier 2014, hors métropole du Grand Paris. Dans la seconde partie de l'étude, seules les métropoles de taille comparable (Aix-Marseille, Lyon, Toulouse et Bordeaux) et celle où la part de la population vivant en QPV est proche (Strasbourg) sont conservées.

Le **nombre d'habitants dans les QPV** est calculé au 1<sup>er</sup> janvier 2013, à partir des résultats à cette date du recensement de la population. En complément, les estimations démographiques pour les quartiers de la politique de la ville proposent des indicateurs calculés à partir de données 2010 du recensement de la population sur la répartition par âge, par situation sur le marché du travail, par diplôme et par nationalité ainsi que la répartition des ménages et des logements. Elles utilisent des méthodes d'estimation adaptées aux caractéristiques de la collecte des données du recensement.

Les **demandeurs d'emploi** sont les personnes qui s'inscrivent à Pôle Emploi. Ces demandeurs sont enregistrés à Pôle Emploi dans différentes catégories de demandes d'emploi en fonction de leur disponibilité, du type de contrat recherché et de la quotité de temps de travail souhaité. Ils sont localisés au sein des QPV. Sont calculés la part des moins de 25 ans et des plus de 50 ans. Les données sont celles au 31 décembre 2016.

Le **revenu disponible** d'un ménage comprend les revenus d'activité (nets des cotisations sociales), les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages et les prestations sociales (y compris les pensions de retraite et les indemnités de chômage), nets des impôts directs. Il est ensuite rapporté au nombre d'unités de consommation du ménage, pour prendre en compte la composition du ménage. Ces données sont issues du fichier FiLoSoFi 2013.

**Insee Hauts-de-France**  
130 avenue du Président J.F. Kennedy  
CS 70769  
59034 Lille Cedex  
**Directeur de la publication :**  
Jean-Christophe Fanouillet  
**Référent étude qualité :** Jérôme Fabre  
**Rédactrice en chef :** Nadine Lhuillier  
ISSN 2493-1292  
ISSN en ligne n° 2492-4253  
© Insee 2018  
Crédits photos :  
© Laurent Ghesquière  
© Anais Gadeau  
© Laurent Rousselin

## Pour en savoir plus

- « Observation des quartiers en politique de la ville : éducation 2017 », Adulm, janvier 2018
- « Le chômage dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville de la MEL », Adulm, mars 2017
- « La nouvelle géographie prioritaire : portrait économique et social des quartiers du Nord et du Pas-de-Calais », *Insee Dossier Hauts-de-France*, n° 3, mai 2016
- « Cinq profils de quartiers de la politique de la ville », *Insee Analyses Hauts-de-France*, n° 12, mai 2016
- « Les habitants des quartiers de la politique de la ville : fragilités et pauvreté monétaire », *Insee Analyses Hauts-de-France*, n° 11, mai 2016

